

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
 Commune de
 PERNES-LES-FONTAINES

N° DM/31/1.1/2022-96

Décision municipale relative à la passation de marchés de travaux pour la restauration des peintures murales et des stalles de l'Eglise des Valayans

Le Maire de la Commune de PERNES-LES-FONTAINES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2123-23,

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L2123-1 et R2123-1,

VU la délibération du 23 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal de PERNES-LES-FONTAINES, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

CONSIDERANT que la Collectivité souhaite procéder à la restauration des peintures murales et des stalles de l'Eglise des Valayans,

CONSIDERANT que ce projet a fait l'objet d'une inscription budgétaire,

VU l'avis d'appel public à la concurrence paru sur Lemoniteur.fr,

VU les propositions reçues dans le cadre de la consultation lancée à cet effet,

CONSIDERANT que suite à l'analyse des offres et en application des critères d'attribution mentionnés dans le règlement de la consultation, les offres suivantes ont été jugées économiquement les plus avantageuses pour la commune :

Lot	Titulaire	Montant HT
Lot 01 - Echafaudages	SAS CONCEPT ECHAFAUDAGE 13	23 620.00 €
Lot 02 - Consolidation et restauration de décors peints	ATELIER JEAN-LOUP BOUVIER	192 590.43 €

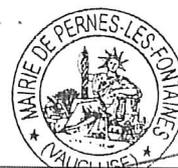
CONSIDERANT que le lot 03 – Menuiseries – Restauration des stalles a été déclaré infructueux,

APPROUVE les marchés de travaux relatifs à la restauration des peintures murales et des stalles de l'Eglise des Valayans susmentionnés,

DECIDE de signer les actes d'engagement correspondants et tous documents s'y rapportant.

Pernes-les-Fontaines, le 8 novembre 2022

Le Maire, Didier CARLE,



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes qui peut être saisi par l'application informatique "télérecours citoyen" accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou sa notification.

Transmise au représentant de l'Etat le : 10 novembre 2022

Publiée le : 10 novembre 2022

Notifiée le :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre C11_BP-084-218400885-20221108-DH2022_96-C
 [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous et conformément à la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire :

Taux de la TVA : 20%

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 23 620€

Montant hors taxes arrêté en lettres à : vingt trois mille six cent vingt euros

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à : 28 344€

Montant TTC arrêté en lettres à : vingt huit mille trois cent quatre-vingt quatre euros

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)



CF

B4 - Avance (*article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique*)

Je renonce au bénéfice de l'avance : Non Oui
 (Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

Le marché est reconductible : NON OUI

Les délais d'exécution sont ceux définis à l'article 5 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Monsieur ANGLADA Christophe Président	Marseille, le 22/09/2022	

S.A.S. CONCEPT ÉCHAFAUDAGE 13
 20 rue Jorgi Besson | 13015 MARSEILLE
 806 106
 www.conceptechafaudage.com
 S.A.S. au capital de 50 000,00 €
 RCS MARSEILLE B 820 766 806
 SIRET : 820 766 806 00013 - Code APE : 4663Z
 TVA intracommunautaire : FR50 820 766 806

CONCEPT
 MONTAGE • LOCATION • VENTE

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (*article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique*) :
 [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
 (Cocher la case correspondante.)

- conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
 (Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
 (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
 (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
 (Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
 (Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

VILLE DE PERNES LES FONTAINES

Place Aristide Briand

84210 PERNES-LES-FONTAINES

Tél. : 04.90.61.45.00.

Email : contact@perneslesfontaines.fr

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Didier CARLE, Maire

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

Didier CARLE, Maire

Place Aristide Briand

84210 PERNES-LES-FONTAINES

Tél. : 04.90.61.45.00.

Email : contact@perneslesfontaines.fr

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Centre des Finances Publiques, 7 r Stendhal, 84170 MONTEUX - 04 90 66 23 26

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Pernes-les-Fontaines, le

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché)

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre 11_AE-064-218400885-20221106-DM2022_96-C
 [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous et conformément à la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire :

Taux de la TVA : 20 %

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 192 590.43 € HT

Montant hors taxes arrêté en lettres à : Cent-quatre-vingt-douze-mille cinq-cent-quatre-vingt-dix Euros et quarante-trois cents hors taxes

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à : 231 108.52 € TTC

Montant TTC arrêté en lettres à : Deux-cent-trente-et-un mille cent-huit Euros et cinquante-deux cents toutes taxes comprises

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

B4 - Avance (article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance : Non Oui
(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

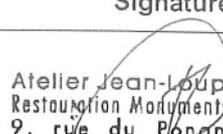
Le marché est reconductible : NON OUI

Les délais d'exécution sont ceux définis à l'article 5 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Gauthier POURCHET Directeur Général	Les Angles, Le 25 octobre 2022.	 Atelier Jean-Loup BOUVIER Restauration Moduments Historiques 9, rue du Ponant BP 212 30133 LES ANGLÉS Tél. 04 90 25 32 90 Fax 04 90 25 62 46

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom, toutes les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

- Désignation de l'acheteur :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

VILLE DE PERNES LES FONTAINES

Place Aristide Briand
84210 PERNES-LES-FONTAINES
Tél. : 04.90.61.45.00.
Email : contact@perneslesfontaines.fr

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :
(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Didier CARLE, Maire

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

Didier CARLE, Maire
Place Aristide Briand
84210 PERNES-LES-FONTAINES
Tél. : 04.90.61.45.00.
Email : contact@perneslesfontaines.fr

- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Centre des Finances Publiques, 7 r Stendhal, 84170 MONTEUX - 04 90 66 23 26

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Pernes-les-Fontaines, le

Signature
(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché)